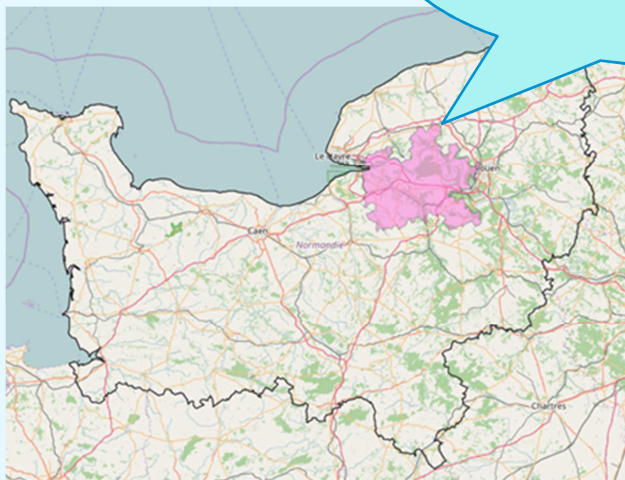


**Le GAL Seine Normande, c'est :**

- 179 communes
- 159 303 habitants
- une enveloppe FEADER de 3 150 000 €



## Caractéristiques du territoire

Le territoire Seine Normande regroupe les territoires de la Communauté de communes de Roumois Seine, de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle, de la Communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge, de la Communauté de communes du Pays d'Honfleur-Beuzeville et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (à l'exception de la commune de Canteleu).

## Un programme d'actions décliné en 6 fiches

### Qualifier les produits et les savoir-faire du territoire

- Accompagnement des entreprises et des collectivités pour une meilleure prise en compte du développement durable
- Soutien à la qualification des produits et savoir-faire agricoles, forestiers, artisanaux, et commerciaux
- Information, communication et mise en réseau autour de la plus-value des produits, des métiers et des savoir-faire locaux

### Valoriser et optimiser les ressources locales

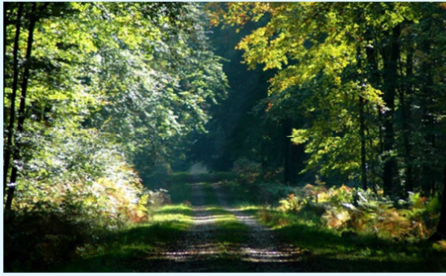
- Introduction des produits et matériaux locaux dans la commande publique et privée
- Développement de la vente directe
- Transformation locale des ressources du territoire
- Recyclage des déchets, réemploi, et économie circulaire
- Transition énergétique et développement de filières énergétiques renouvelables

### Créer un terreau favorable à l'initiative économique

- Création d'un environnement favorable au développement et au maintien des activités économiques locales
- Accompagnement à la création d'activité et à la transmission d'entreprises
- Développement de l'esprit d'entreprise et rapprochement des sphères de l'éducation et de l'entreprise

### Structurer une offre touristique attractive et durable

- Appui à la coordination et animation des acteurs touristiques - Amélioration de l'accueil touristique et formation des ambassadeurs du territoire
- Promotion de la destination
- Renforcement de l'offre touristique rurale en mobilisant les aménités du territoire



### Adapter l'offre de services pour répondre aux besoins actuels et futurs

- Aide à l'émergence et à la conception de projets d'urbanisme visant à développer une offre plus adaptée à la population en s'inscrivant dans l'un des objectifs suivants : Améliorer l'offre de services ; Favoriser la prise en compte des besoins de populations spécifiques ; Renforcer la mixité des populations
- Appui au regroupement et à la mutualisation de services
- Coordination, mise en réseau et animation des acteurs du territoire dans le domaine des services marchands et non marchands
- Expérimentation de solutions alternatives répondant aux besoins des habitants et des entreprises

### Favoriser la mobilité et l'inclusion sociale et professionnelle

- Structuration de l'offre de transports en promouvant la mobilité durable
- Développement de transports alternatifs à la voiture individuelle
- Soutien à la mobilité de publics spécifiques
- Développement d'actions de cohésion sociale, d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi

### Les actions de coopération

- **L'expérience 2007-2013** : le territoire étant un nouveau GAL, aucune expérience sur la coopération n'a été menée.
- **Thèmes retenus pour 2014-2020** :

**Avec le GAL Pays d'Auge Expansion** : La proximité géographique entre le Pays d'Auge et le territoire « Seine Normande » entraîne des enjeux communs. Des échanges ont déjà été engagés avec le Pays d'Auge en vue d'une future coopération inter-GAL autour de la filière bois. Toutefois, cette coopération pourrait être étendue à d'autres domaines, tel que le tourisme par exemple.

**Avec des territoires innovants en matière de gestion énergétique** : une coopération est également envisagée avec des GAL normands, français, européens et des territoires innovants en matière de gestion énergétique situés dans ou hors de l'Union européenne. L'objectif est d'engager le territoire « Seine Normande », par des actions de coopération et d'échanges de bonnes pratiques, vers un territoire à énergie positive sur la base d'un travail collégial et partenarial entre tous les acteurs concernés (producteurs, consommateurs, distributeurs/particuliers, entreprises, agriculteurs, collectivités...).

**Avec des territoires possédant des zones humides** : dans le cadre du projet de labellisation RAMSAR, pourront être engagés des échanges d'expériences sur la préservation et la valorisation des zones humides pour un développement économique et touristique du Marais Vernier et de la Vallée de la Risle.

D'autres projets de coopération pourront être menés au cours de la programmation sur l'ensemble des thématiques investies dans la stratégie LEADER.



### CONTACTS :

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande – Maison du Parc - 76940 NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT

**Animateur LEADER** : Adrien VENIANT, [adrien.veniant@leader-seine-normande.com](mailto:adrien.veniant@leader-seine-normande.com), 02.35.37.23.16

**Animatrice LEADER** : Christelle THUILLIER, [christelle.thuillier@leader-seine-normande.com](mailto:christelle.thuillier@leader-seine-normande.com), 02.35.37.23.16

**Gestionnaire LEADER** : Aurélie CANU, [aurelie.canu@leader-seine-normande.com](mailto:aurelie.canu@leader-seine-normande.com), 02.35.37.23.16